

# PLAN DE PAYSAGE

## VALLÉE DE LA DORE ET D906

# 3

Objectif de qualité paysagère n°3.

**Se reconnecter à la Dore**

Le Plan de paysage D906, vallée de la Dore a été élaboré par le Parc naturel régional Livradois-Forez avec le soutien financier de l'État, du Département du Puy-de-Dôme et du Département de la Haute-Loire.

**Edition :**

Parc naturel régional Livradois-Forez

**Directeur de la publication :**

Tony BERNARD

**Conception, rédaction :**

Victor MIRAMAND, paysagiste dplg  
Marie BARET-MIRAMAND, paysagiste dplg  
Alexis PERNET, paysagiste dplg et géographe  
Pierre ENJELVIN, photographe et écrivain

**Crédits photographiques, illustrations :**

Parc naturel régional Livradois-Forez, Victor MIRAMAND, Pierre ENJELVIN,  
Alexis PERNET (Dessins), Arnaud MISSE (Bloc diagramme)

**Impression :**

Imprimé en France par l'Imprimerie Chambrial Cavanat sur papier PEFC

**N° ISBN :** 979-10-93059-14-3

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2018

Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc - 63880 Saint Gervais-sous-Meymont  
[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

© Parc naturel régional Livradois-Forez, Novembre 2018



## Sommaire

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
Quels paysages, demain, le long de la RD 906 et la vallée de la Dore ?	4
Une problématique posée...	5
<b>SE RECONNECTER À LA DORE</b>	<b>9</b>
Synoptique	10
Action 1.1 / Un plan de gestion pour les boisements rivulaires	13
Action 2.1 / Un programme de ménagement des espaces publics en bords de rivière	17
Action 3.1 / La restauration des pratiques de passage sur la Dore	21

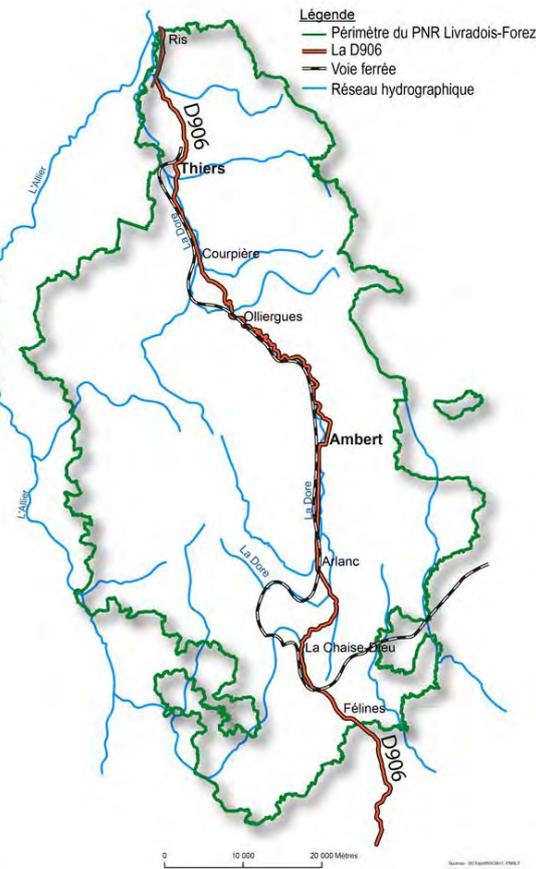
## Quels paysages, demain, le long de la RD906 et de la vallée de la Dore ?

Reliant les communes de Ris et de Félines en passant par Thiers, Ambert et La Chaise-Dieu, la route départementale 906 (D906) traverse le territoire du Parc Livradois-Forez dans toute sa longueur. Ainsi, le long des 110 km qui composent sa traversée, elle parcourt une trentaine de communes et passe du département du Puy-de-Dôme à celui de la Haute-Loire. Très régulièrement empruntée par les habitants et les visiteurs, comme une voie de transit structurante, la D906 constitue également un axe de transport incontournable pour découvrir et appréhender les paysages du Livradois-Forez.

De Ris à Courpière, la route suit la vallée de la Dore de manière linéaire, puis elle s'en dissocie au niveau des gorges de Sauviat pour gravir de son côté le col de Piboulet. Une fois passé le col elle retrouve la Dore à Saint-Gervais-sous-Meymont dont elle accompagne les courbes sinueuses jusqu'à Ambert. Elle reprend ensuite un tracé plus linéaire le long de la plaine du Livradois avant de s'aventurer sur le plateau de La Chaise-Dieu à travers les boisements de résineux qui l'accompagneront jusqu'à Félines en direction des paysages du Velay. Tout au long de sa traversée, le parcours de la D906 est intimement lié à celui de la Dore et au tracé de la voie de chemin de fer. L'itinéraire est ainsi jalonné par un patrimoine industriel et de nombreux ouvrages d'art, mais qui ont progressivement disparu derrière la végétation limitant la lisibilité des sites qui composent l'identité de cet itinéraire.

Fort de ce constat, le Parc s'est engagé dès 2011 au travers de sa Charte à « susciter l'élaboration d'un programme global d'aménagement de la vallée de la Dore, en partenariat avec les Conseils Départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et des collectivités locales traversées ». De 2014 à 2015, une mission de « médiation-action » sur les paysages de la D906 a été menée permettant de partager les regards portés par différents acteurs (gestionnaires, élus, habitants...) sur les paysages de la D906. Conforté dans sa démarche, le Parc a été retenu par le Ministère de l'Environnement en tant que lauréat de l'appel à projets « Plan de Paysage 2015 ».

L'élaboration du « Plan de Paysage D906, Vallée de la Dore » a démarré en juillet 2016 et s'est poursuivie jusqu'à l'automne 2018. Pendant ces deux années élus, gestionnaires de réseau, habitants, touristes ont été sollicités pour participer à l'identification des enjeux qui touchent ces paysages et à l'élaboration d'un programme d'actions concrètes à mettre en place le long de cet itinéraire afin d'améliorer la qualité des paysages qui bordent la D906.



[Carte ci-dessus]  
La D906 et la vallée de la Dore

## Une problématique posée

A ce jour, la vallée de la Dore et la D906 ne donnent pas à voir et à vivre de manière satisfaisante et positive les richesses patrimoniales et humaines ainsi que les qualités paysagères du territoire...

5 objectifs de qualité paysagère (OQP) et un programme d'action sont fixés pour inverser cette tendance :

### OQP n°1 : S'ATTAQUER À LA ROUTE ELLE-MÊME

#### AXES OPÉRATIONNELS :

1. Prévenons la banalisation des aménagements de la route
2. Améliorons la qualité des boisements en bord de route
3. Donnons à voir le territoire depuis la route (marquer les seuils, cols, séquences...)

### OQP n°2 : S'ARRÊTER SUR LES LIEUX DE LA ROUTE

#### AXES OPÉRATIONNELS :

1. Qualifions les traversées de village (arrêter la route)
2. Invitons à s'arrêter
3. Ménageons «les jardins de la route»

### OQP n°3 : SE RECONNECTER À LA DORE

#### AXES OPÉRATIONNELS :

1. Reconnaissons et regardons la rivière
2. Touchons et habitons la rivière
3. Franchissons la rivière

### OQP n°4 : SORTIR DE LA D906

#### AXES OPÉRATIONNELS :

1. Faisons de la vallée un axe privilégié pour les modes de déplacements doux
2. Invitons à rejoindre le réseau secondaire
3. Améliorons l'expérience paysagère de la ligne ferroviaire touristique

### OQP n°5 : VOIR ET COMPRENDRE LES PATRIMOINES D'HIER ET D'AUJOUR'HUI

#### AXES OPÉRATIONNELS :

1. Valorisons mieux le patrimoine
2. Valorisons la filière bois
3. Travaillons sur les représentations et la mémoire collective du territoire





# SE RECONNECTER À LA DORE



(Photo)  
La Dore en aval de Giroux

## Se reconnecter à la Dore.

---

« Avant l'architecture routière, nous trouvons l'arborescence des cours d'eau. Celle-ci est première, sans être « fossile ». Elle est néanmoins aujourd'hui dans l'ombre, ou dans la marge des infrastructures et des déplacements mécanisés. Le mouvement de détournement des sociétés locales vis-à-vis des rivières s'explique : il est le résultat d'un trop plein d'usages, de relations, d'utilisations intensives qui ont paradoxalement englouti les eaux. Nombre de villages ont recouvert des ruisseaux devenus des cloaques, et si les rivières ne peuvent être dissimulées, au moins leur a-t-on tourné le dos. L'histoire des variations du régime hydrologique peut aussi apporter des explications : telle époque de surutilisation des versants, par le pâturage ou l'exploitation forestière peut avoir eu des conséquences sur le débit soudain de l'eau, la violence de crues. Certaines chroniques du Livradois-Forez portent peut-être encore la mémoire de ces événements. La composition chimique de l'eau du territoire doit aussi beaucoup avoir à dire de ses transformations industrielles. L'histoire environnementale plus globale de la région reste à écrire. Voir la rivière, de près ou de loin, y accéder, la traverser, comprendre lieu par lieu comment les bourgs et villages « négociaient » leur rapport à l'eau, tout cela représente un nouvel horizon d'exploration pour le territoire. »

Extrait du carnet "diagnostic", Une traversée du Livradois-Forez par la route, p.31

### **Pour que la Dore demeure une structure paysagère vivante :**

#### **Axe 1 / Qualifions les traversées de village**

**Action 1.1 :** Un plan de gestion pour les boisements rivulaires

#### **Axe 2 / Invitons à s'arrêter**

**Action 2.1 :** Un programme de ménagement des espaces publics en bord de rivière

#### **Axe 3 / Ménageons « les jardins de la route »**

**Action 3.1 :** La restauration des pratiques de passage sur la Dore

# OQP n°3

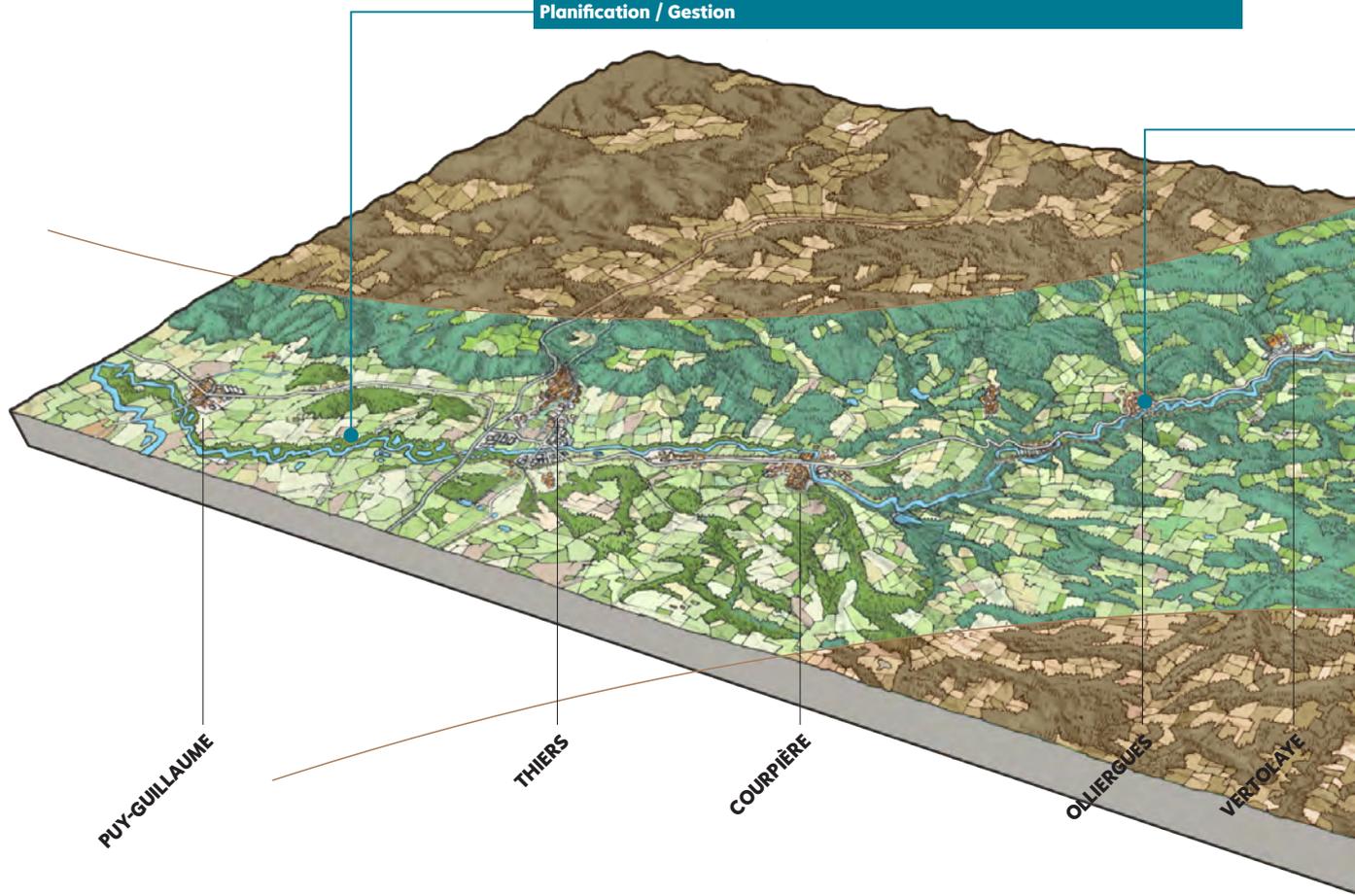
## SUR LE TERRITOIRE...

**Action 1.1** : Un plan de gestion pour les boisements rivulaires

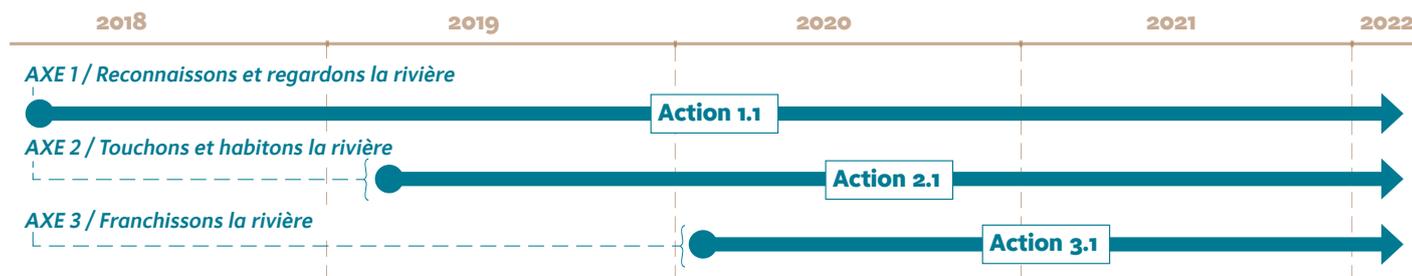
**Chefs de file** : Contrats territoriaux de la Dore (Animation), privés, collectivités, Etat

**Partenaires** : PNR LF, Agence de l'eau

**Planification / Gestion**



## DANS LE TEMPS...



**Action 2.1 :** Un programme de ménagement des espaces publics en bords de rivière

**Chefs de file :** Communes

**Partenaires :** CAUE 43 et 63, PNR LF (atelier d'urbanisme), Communautés de communes, Contrats territoriaux de la Dore

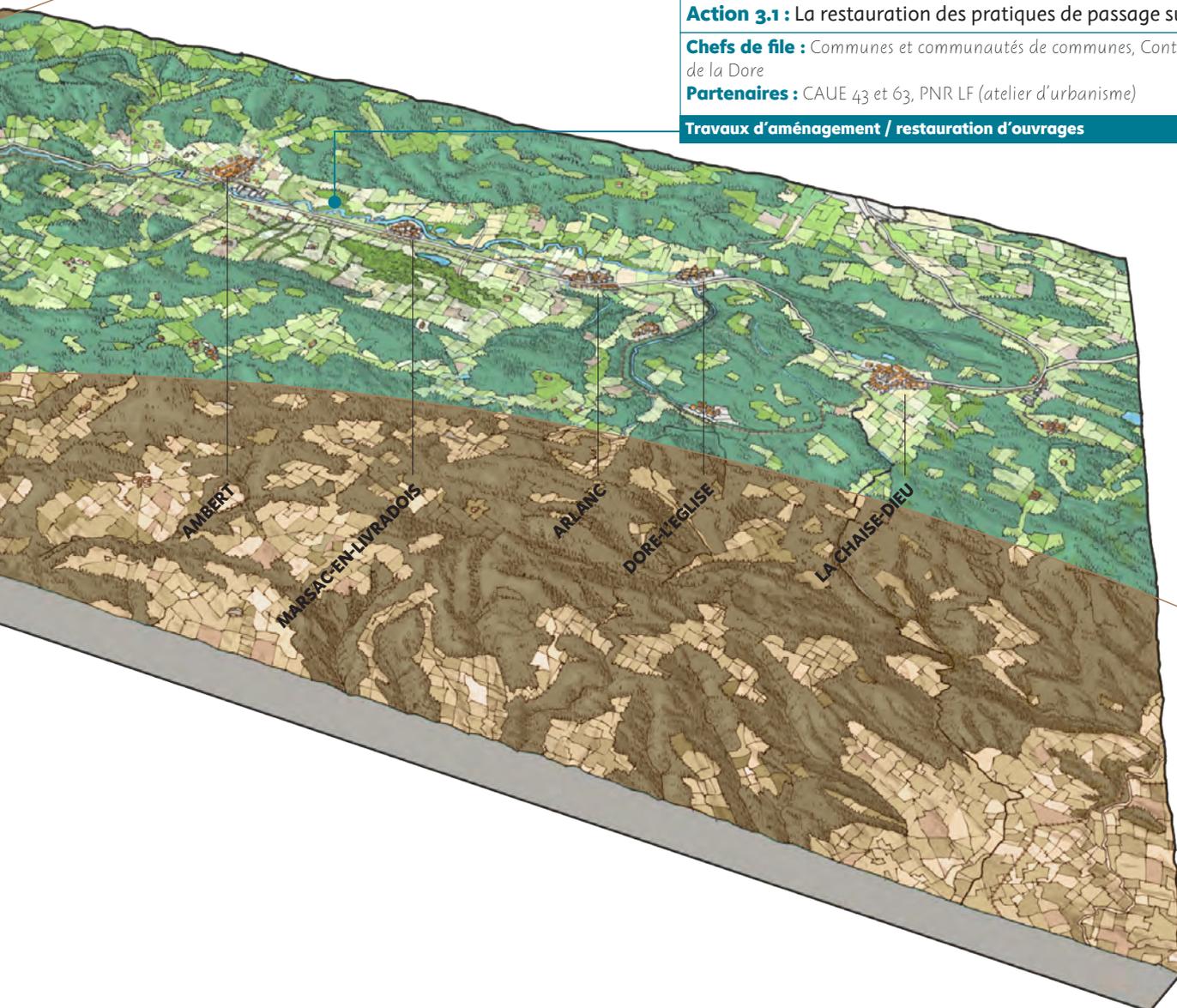
Travaux d'aménagement

**Action 3.1 :** La restauration des pratiques de passage sur la Dore

**Chefs de file :** Communes et communautés de communes, Contrats territoriaux de la Dore

**Partenaires :** CAUE 43 et 63, PNR LF (atelier d'urbanisme)

Travaux d'aménagement / restauration d'ouvrages





*[Photo]*  
La Dore et ses boisements  
de rives en aval de Dorat.



## ACTION 1.1 / Un plan de gestion pour les boisements rivulaires

### PROBLÉMATIQUE

La rivière Dore est la structure paysagère majeure du Parc Livradois-Forez, c'est elle qui fait le trait d'union entre le massif du Livradois et celui du Forez. Cependant elle est aujourd'hui positionnée en retrait, voire oubliée, alors que c'est elle qui reçoit et fournit des services, qui relie et qui rend possible le passage, la traversée. Les rapports à cette rivière furent nombreux et encore aujourd'hui certains l'utilisent, l'exploitent, ou profitent de cette ressource mais, dans de nombreux cas, ces relations à la rivière sont discrètes et bien souvent peu bénéfiques pour la qualité de son eau.

La Dore a joué un rôle historique majeur dans le développement économique – notamment industriel – de ce territoire. Un véritable lien à la rivière s'est développé pour les habitants mais aujourd'hui, la plupart du temps, on ne voit plus la Dore. Par ailleurs, du fait de l'évolution des pratiques agricoles, de l'abandon des terrasses de cultures, un développement de boisements très denses en fond de vallon s'est opéré et rend invisible la rivière. Dissimulée derrière un rideau d'arbres, à l'arrière d'un front bâti, ou cachée par des plantations et des constructions industrielles, la Dore s'efface et les passants l'oublient.

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Une des premières formes de reconnaissance de la rivière passera par une forme d'entretien de la végétation pour redonner à voir, par endroits, la rivière et à vivre cette expérience paysagère. Cette action aura pour objectif de créer des circulations à la fois visuelles et fonctionnelles dans la vallée entre la D906, les villages, les rivières et la voie ferrée. Elle interrogera nécessairement la question de la fonctionnalité écologique de ces milieux et le nécessaire équilibre à trouver entre entretien, réouverture et préservation des forêts alluviales.

### Interaction(s) avec d'autres actions du plan de paysage

-  OQP1 / Actions 2.1 et 3.1
-  OQP2 / Action 3.1
-  OQP4 / Actions 1.1 et 3.1



[Photo ci-dessus]  
la Dore dans la plaine du Livradois  
entre Marsac et Ambert.

### CADRAGE PRATIQUE



#### LOCALISATION DE L'ACTION

Potentiellement sur l'ensemble de la vallée, prioritairement sur les secteurs ciblés par le plan de paysage



#### PUBLICS CONCERNES

Les animateurs des contrats territoriaux de la Dore et leurs partenaires.



#### MAITRE(S) D'OUVRAGE

Privés, Communes, Départements (43 et 63), Etat



#### PARTENAIRES

PNR LF, Région (Contrat vert et bleu), Agence de l'Eau



### Éléments indicatifs de calendrier

**Dès 2018** – Le calendrier de cette action s'ajustera à celui des contrats territoriaux.

**2019** – Les premières avancées et sites pilotes identifiés dans le cadre du stage porté en 2018 par le Parc et le Syndicat Ferroviaire seront intégrés dans les contrats territoriaux et de premières interventions seront effectuées.



## Localisation des sites-pilotes



**Lieux marquants et séquences à enjeux du cours de la Dore** ou d'autres cours d'eau du territoire, devenant potentiellement à ce titre, sites-pilotes pour la présente action (voir ci-dessous)



**Linéaires de cours d'eau concernés**

- Bec-de-Dore
- Pont-de-Dore
- Séquence de Giroux et du Garret
- Séquence de la plaine du Livradois
- Source de la Souchère
- Etangs du Breuil et de la Tour
- Sources de la Sénouire
- Confluence de la Dore et de la Dorette
- Etang de Marchaud et sources de la Dore

## PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Les Contrats Territoriaux conduisent actuellement une action considérable sur la restauration écologique des cours d'eau. Une part importante de leur intervention porte sur l'entretien des ripisylves, le recul des plantations de résineux sur berges, la restauration des dynamiques hydrologiques naturelles.

La mise en œuvre de cette action passe donc nécessairement par un lien avec tout ce travail mené par les Contrats Territoriaux. Le souhait est d'orienter certaines de ces actions de restauration hydrologique avec une approche paysagère. Ainsi un certain nombre de séquences et sites à enjeux paysagers sont identifiés dans le Plan de paysage (cf. carte ci-contre). Sur ces sites, une approche paysagère serait donc intéressante à mettre en place dans les actions conduites par les Contrats Territoriaux. Par ailleurs, ces sites seront intégrés dans les études de renouvellement des Contrats Territoriaux. Cette dimension paysagère doit être l'occasion de mobiliser ponctuellement des compétences complémentaires (paysagistes) apportées par les partenaires (PNRLF) ou externalisées à des prestataires extérieurs.

## RÉFÉRENCES

### BIBLIOGRAPHIE

Guide méthodologique *Restauration des cours d'eau : Communiquer pour se concerter*, MEDTL, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 2011, ([http://www.trame-verteetbleue.fr/sites/default/files/guide\\_restoration-ce.pdf](http://www.trame-verteetbleue.fr/sites/default/files/guide_restoration-ce.pdf))

*Contrat territorial Dore Amont*, SIVOM du Pays d'Ambert, 2015

*Contrat territorial Dore Aval*, PNR LF, en cours d'élaboration

*Contrat territorial Dore Moyenne*, Pays d'Olliergues, 2014 - 2018

### LIENS

<http://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/eaux-et-milieux-aquatiques/sage-dore/>

<http://www.rivieres-dore.fr/>

### RÉFÉRENCES DE TERRAIN

#### L'entretien des berges

Plusieurs affluents de la Dore ont fait l'objet de travaux consistant à supprimer les embâcles<sup>1</sup>, élaguer et gérer la végétation des berges.

Il s'agit ici de supprimer les essences non adaptées qui fragilisent les berges, d'éliminer les embâcles pouvant augmenter les risques d'inondation ou pouvant nuire à «l'habitabilité» du cours d'eau (par accumulation de sable ou destructuration des berges) ainsi que de traiter la végétation malade ou dépérissante menaçant de tomber dans la rivière.

Cet entretien a aussi l'objectif de tailler les arbres et arbustes envahissant le lit et ainsi contribuer à obtenir un ombrage et une luminosité adéquats pour les peuplements piscicoles.



<sup>1</sup> Accumulation de matériaux apportés par l'eau (amas de branches, troncs, ...), ils sont souvent bénéfiques à l'écosystème mais leur surabondance peut augmenter les risques pesant sur les biens et les personnes situés en aval.

#### [Encart ci-contre]

Extrait Lettre de communication  
du Contrat territorial Dore Amont  
- n°1 - SIVOM Territoire d'Ambert  
- Novembre 2016



[Photo]  
Bords de Credogne  
à Puy-Guillaume.

# ACTION 2.1 / Un programme de ménage- ment des espaces publics en bord de rivière

## PROBLÉMATIQUE

A regarder seulement les villages rue, les jardins de la route, les bourgs traversés... on en oublie presque que les lieux habités de la vallée se sont souvent installés en rapport étroit avec les rivières (Dore et ses affluents), dessinant finement leur forme urbaine. Ports, gués, embarcadères, ponts, dans la toponymie les indices de cette relation à la rivière ne manquent pas. Pourtant aujourd'hui, les espaces de connexion à la rivière sont délaissés et les villages lui tournent le dos. Pourquoi habiter un village de bord de rivière ne serait-il pas une qualité paysagère à mettre en avant ? Quelles nouvelles relations à nos rivières pouvons-nous réinventer sans tomber dans un excès d'aménagement de jeux et de loisirs ?

## Interaction(s) avec d'autres actions du plan de paysage

-  → OQP2 / Actions 1.1, 2.1 et 3.1
-  → OQP3 / Actions 1.1 et 3.1
-  → OQP4 / Actions 1.1 et 3.1

## OBJECTIFS DE L'ACTION

L'objectif de cette action est de recréer un lien intime entre les habitants et leurs cours d'eau. Le programme de ménagement des espaces publics de bords de rivière répondra à l'axe opérationnel « Touchons et Habitons la Dore », une intention qui participera à retourner les villages vers leur rivière. Il portera sur la requalification des espaces publics riverains des cours d'eau, la valorisation des points forts de connexion à la Dore comme les campings, les espaces de loisirs ainsi que l'ensemble des petits lieux qui racontent les liens passés comme les ports, les zones de flottage, les gués...



## Éléments indicatifs de calendrier

**2019** - Action de sensibilisation des porteurs de projets sur ces enjeux dans le cadre des "Rencontres de l'Atelier" organisées par l'Atelier d'Urbanisme en Livradois-Forez.

## CADRAGE PRATIQUE



### LOCALISATION DE L'ACTION

Sur l'ensemble des sites ciblés par le plan de paysage



### PUBLICS CONCERNES

Les communes



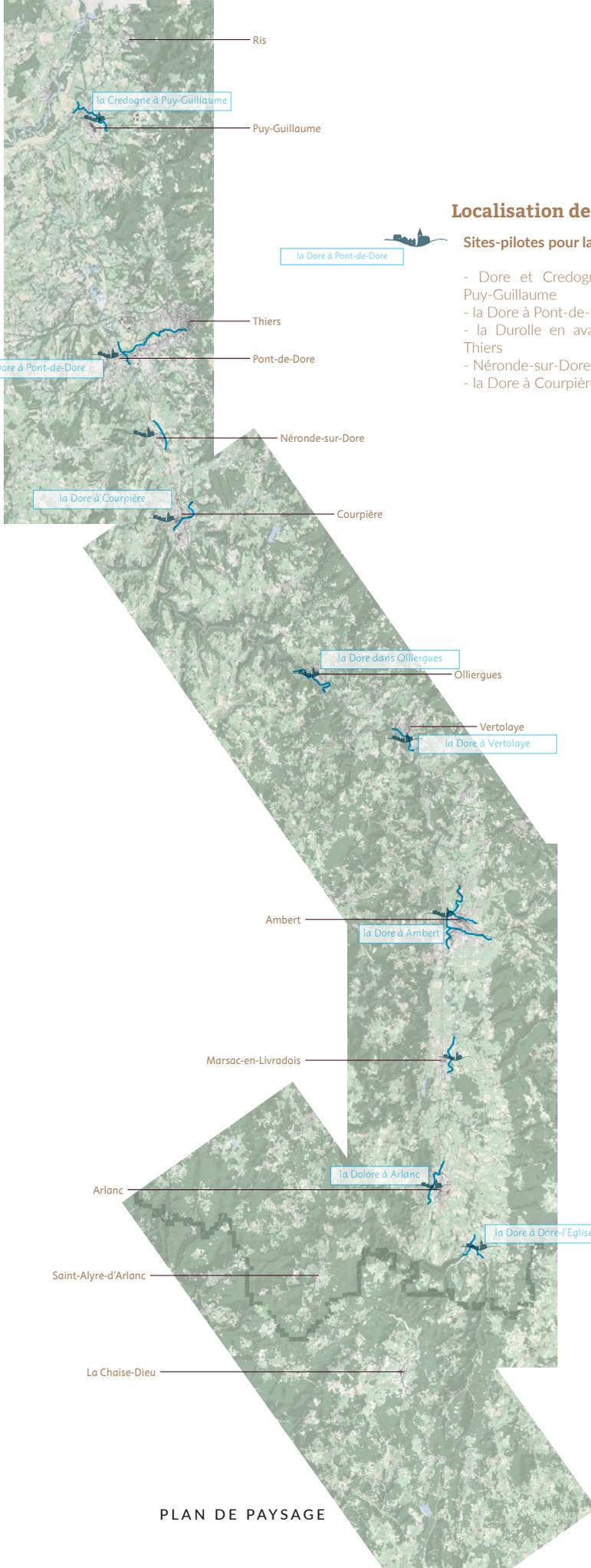
### MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes et communautés de communes



### PARTENAIRES

CAUE (43 et 63), PNR LF, Contrats territoriaux de rivières



## Localisation des sites-pilotes

### Sites-pilotes pour la présente action

- Dore et Credogne à Puy-Guillaume
- la Dore à Pont-de-Dore
- la Durolle en aval de Thiers
- Nérondes-sur-Dore
- la Dore à Courpière
- la Dore dans Olliergues
- la Dore à Vertolaye
- la Dore et ses affluents à Ambert
- Marsac-en-Livradois
- la Dolore à Arlanc
- Dore-l'Église

## PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Cette action prolonge l'action de l'OQP2 relative aux traversées de noyaux urbains (2.1), en direction des cours d'eau du territoire. L'hypothèse de travail du plan de paysage est de créer, via l'espace public, des liens s'appuyant sur la présence naturelle des cours d'eau dans ou à proximité des lieux habités. Ces axes naturels doivent pouvoir redevenir le support de pratiques (mobilités, déambulations piétonnes, rapport à l'eau, pêche...) ordinaires pour les habitants et visiteurs.

Cette action peut tout à fait être menée de concert avec les réflexions portées sur le réaménagement d'une traversée de village, sur la restauration de cours d'eau, par exemple. Il s'agit d'intégrer de manière systématique le rapport entre eau et espaces publics lors des études d'aménagement de bourgs et de villages. Cet objectif demandera probablement d'élargir le périmètre de réflexion initialement ciblé. C'est aussi l'occasion, sur certains sites, de restaurer les Trames Vertes et Bleues notamment à l'intérieur des bourgs.

Selon l'ambition portée par la maîtrise d'ouvrage, l'aménagement pourra se circonscrire en de petits lieux de bord de cours d'eau ou bien déployer un aménagement linéaire reliant différents points d'intérêt et redonnant aux usagers la possibilité de déambuler le long d'un cours d'eau. Cette action est également à rapprocher des intentions portées sur la mise en place d'un itinéraire le long de la Dore (à l'échelle de la vallée).

## RÉFÉRENCES

### RÉFÉRENCES DE TERRAIN



**[Photo ci-dessus]**

Aménagement de la zone humide des Molières à Chanas (Isère)  
<http://www.caue-isere.org/operations-exemplaires/la-zone-humide-des-molieres-chanas/>

**[Photo ci-contre]**

Réaménagement des berges du Vauziron à Châteldon (Puy-de-Dôme) <http://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/amenagement-des-berges-du-vauziron/>



[Photo]  
Pont d'Olliergues

# ACTION 3.1 / La restauration des pratiques de passage sur la Dore

## PROBLÉMATIQUE

Le SAGE de la Dore a fait un travail remarquable d'inventaire et d'état des lieux du patrimoine des ponts, des passages à gué, des bacs sur la Dore. Il n'en reste pas moins que cette histoire de relation des hommes à leur rivière est aujourd'hui méconnue du grand public et peu de traces sont encore visibles ou données à voir. Ces dernières participent pourtant à la reconnexion possible avec cette qualité paysagère liée à la rivière de la Dore et ses affluents dans les grands paysages traversés.

Restaurer, requalifier, recréer des passages sur les rivières, même saisonniers et/ou éphémères, doit permettre de créer des «ponts» (au sens propre comme au figuré) entre les rives et les versants de la vallée pour entretenir plus de perméabilité et de points de connexion pour mieux regarder, mieux reconnaître et mieux préserver cette structure paysagère majeure.

## OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action permettra, à partir du travail d'inventaire du SAGE, de remettre en lumière l'ensemble du patrimoine des ponts, des passages, des gués, des bacs sur les rivières. Cela passera par de la restauration d'ouvrages, la création de nouvelles façons de franchir et l'installation de procédés saisonniers pour permettre la traversée des rivières. Cette action participera également à l'ambition de retourner les villages sur leur rivière en créant des accès directs à la rivière depuis les centres-bourgs en s'appuyant sur la patrimoine toponymique éclairant dans ce domaine.

## CADRAGE PRATIQUE



### LOCALISATION DE L'ACTION

Sur l'ensemble des sites ciblés par le plan de paysage.



### PUBLICS CONCERNES

Collectivités (Départements, Communes...)



### MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes et Communautés de communes, Contrats territoriaux de rivières



### PARTENAIRES

PNR LF, CAUE (43 et 63)

## Interaction(s) avec d'autres actions du plan de paysage

-  OQP2 / Actions 1.1 et 2.1
-  OQP3 / Action 2.1
-  OQP4 / Actions 1.1 et 2.1



## Éléments indicatifs de calendrier

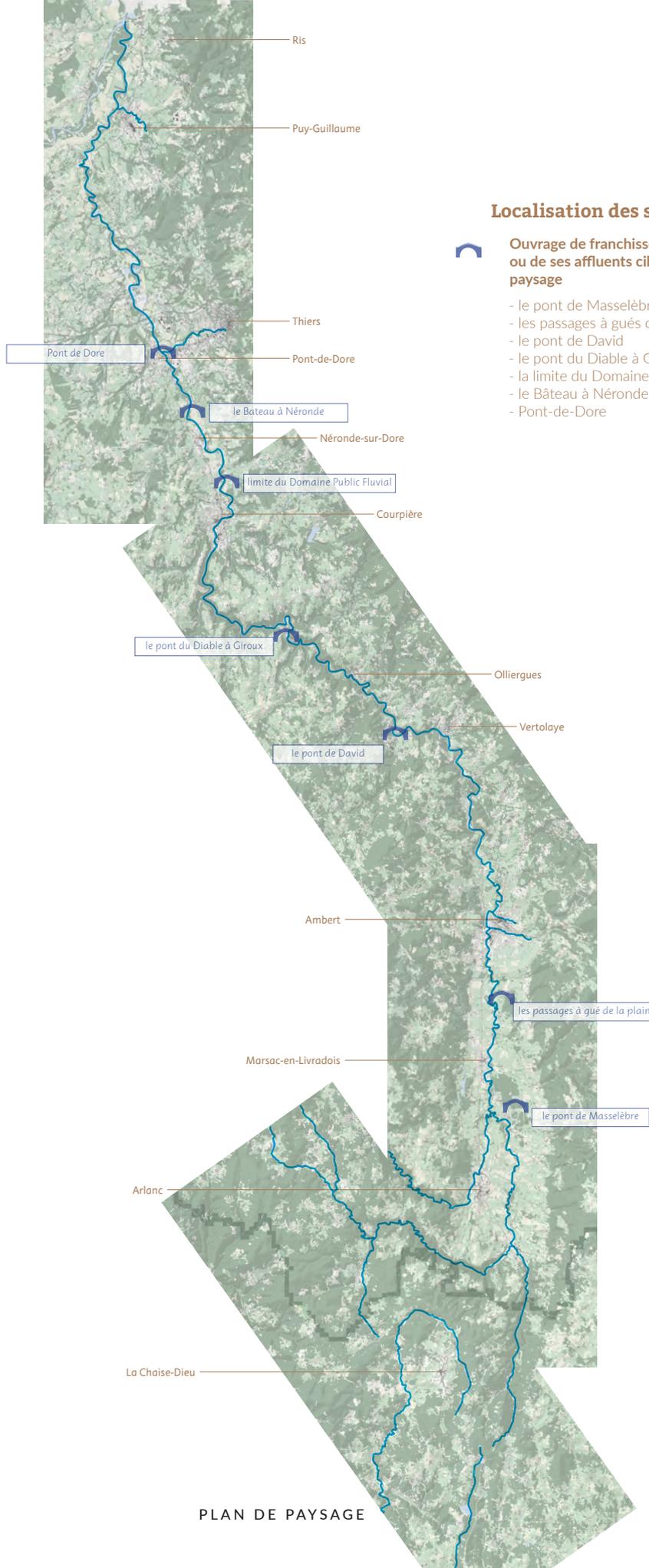
**2020** - Animation auprès des collectivités sur la base du recensement du SAGE (opportunité, lien avec projets en cours ou à venir...)

**2020 et suivantes** - Mise en œuvre des premiers franchissements programmés.



*[Photos ci-dessus]*

Passage de la Dore à Pont-de-Dore, Communes de Pont-de-Dore et Thiers



### Localisation des sites-pilotes



Ouvrage de franchissement de la Dore ou de ses affluents ciblé par le plan de paysage

- le pont de Masselèbre
- les passages à gués de la plaine
- le pont de David
- le pont du Diable à Giroux
- la limite du Domaine Public Fluvial
- le Bateau à Néronde-sur-Dore
- Pont-de-Dore

## PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Cette action se concentre sur les dispositifs de franchissement des cours d'eau. En ce sens, l'action concerne à la fois la remise en service d'ouvrages existants et d'éventuels ouvrages à créer. De manière pratique, le plan de paysage accompagne toute initiative allant dans le sens de la réouverture ou la création de franchissements d'intérêt général dans les usages liés à la Dore. A ce titre, un certain nombre de points stratégiques ont été relevés durant l'élaboration de la présente étude. L'action s'attache donc prioritairement à ces endroits ciblés ici.

L'action se décline donc en 2 champs :

- Concernant les ouvrages existants : il s'agit de programmer des interventions de mise en valeur des ouvrages en tant que tels (restauration d'un patrimoine historique, proposition d'éléments d'interprétation) ou en tant que simple franchissement au sein d'un itinéraire d'intérêt à l'échelle de la vallée.
- Concernant la création de nouveaux ouvrages : il s'agit de retrouver des continuités en termes de mobilités douces aujourd'hui interrompues par la rivière ou ses affluents. La présente action localise, programme et met en œuvre ces nouveaux franchissements. Il peut s'agir de passerelles, de passages à gué, de bacs...



**[Photos ci-dessus]**  
Pont historique de Masselèbre  
(Puy-de-Dôme)

## RÉFÉRENCES

### BIBLIOGRAPHIE

Guide méthodologique *Gestion des ouvrages d'art - A l'usage des départements et autres collectivités locales*, Collection Les Outils, SETRA, 2006

### LIENS

<http://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/eaux-et-milieux-aquatiques/sage-dore/>

<http://www.rivieres-dore.fr/>

### RÉFÉRENCES DE TERRAIN



**[Photos ci-contre]**  
Aménagement de la passerelle de l'aire du Sapin (Puy-de-Dôme) - Commune de Saint-Sauveur-la-Sagne

Passage à gué sur un bras de la Durole en aval de Thiers (Puy-de-Dôme) Commune de Thiers

### RÉFÉRENCES D'AUTRES TERRITOIRES



**[Photos ci-contre]**  
Bac de la rigole d'Aziré (PNR Marais poitevin) - Commune de Benet (Vendée)



Maison du Parc  
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
Tél. 04 73 95 57 57  
Fax 04 73 95 57 84  
Courriel [info@parc-livradois-forez.org](mailto:info@parc-livradois-forez.org)  
[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

